#### 13136/21 LIMITE

#### ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

QUINZIÈME LÉGISLATURE

**SESSION ORDINAIRE DE 2021/2022** 

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale le 08 novembre 2021 Enregistré à la Présidence du Sénat le 08 novembre 2021

### TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

# PAR LE GOUVERNEMENT, À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Règlement d'exécution du Conseil mettant en oeuvre le règlement (UE) 2019/1890 concernant des mesures restrictives en raison des activités de forage non autorisées menées par la Turquie en Méditerranée orientale

E 16195

## Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des Affaires européennes.